

VILLE D'ARBOIS

DEPARTEMENT DU JURA

DEL 26.03.20-01

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 MARS 2026

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<p><u>PRÉSENTS</u> : Mme DEPIERRE Valérie, M. JAILLET Marc, Mme BUGADA Catherine, M. CHUARD Valentin, Mme BRIOT-GAIDIOZ Cécile, M. BEN LAHBIB Abdelkarim, Mme REGALDI Sylvie, M. TAUBATY Christian, Mmes JEANDENANS Jennifer, BOUDRY Jeanne, M. LANQUETIN Jean-Philippe, Mme LAMY Alice, M. ROBERGET Philippe, Mme HALLE Cathy, M. LEMESRE Matthieu, Mme CHATEAU Christine, M. PRUDENT Adrien, M. VUILLET Olivier, Mme DUBOZ Catherine, M. BRUNIAUX Philippe, Mme SOLNON Marie-Pierre, M. COURT Jean-Louis, conseillers municipaux.</p> <p><u>ABSENT AYANT DONNÉ POUVOIR</u> : M. MILLE Pierre a donné pouvoir à Mme BUGADA Catherine.</p> <p><u>SECRETAIRE DE SEANCE</u> : Mme HALLE Cathy</p>
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 22	
Nb de procuration : 1	
Convocation du : 16 / 03 / 2026	

DÉLIBÉRATION N° 01 :

Election du Maire

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment les articles L2121-7, 2121-10, 2121-20, 2122-4, 2122-7 et 2122-8,

CONSIDÉRANT que la commune d'Arbois a procédé au renouvellement général de son conseil municipal lors du scrutin du 15 mars 2026 ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est réuni ce jour en sa première séance d'installation conformément à l'article L. 2121-7 du CGCT ;

CONSIDÉRANT que la convocation adressée le 16 mars 2026 mentionnait expressément l'élection du maire, conformément à l'article L. 2122-8 du CGCT ;

CONSIDÉRANT que le quorum est atteint et que les conditions de régularité de la séance sont remplies ;

CONSIDERANT que M. LANQUETIN Jean-Philippe et M. COURT Jean-Louis ont été nommés assesseurs,

CONSIDERANT que Mme DEPIERRE Valérie et M. VUILLET Olivier se sont portés candidats à l'élection du maire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré au scrutin secret,

- **CONSTATE** que les résultats du scrutin sont les suivants :

.../...

Tour	Bulletins émis	Nuls / blancs	Suffrages exprimés	Majorité requise	Candidats	Voix obtenues
1er tour	23	0	23	Absolue	DEPIERRE Valérie	18
					VUILLET Olivier	5

Article 1 : Proclamation :

Mme DEPIERRE Valérie est élue en qualité de maire de la commune d'Arbois.

Article 2 : Installation

Mme DEPIERRE Valérie est immédiatement installée dans ses fonctions de maire. Elle prend la présidence de la séance conformément à l'article L. 2122-8 du CGCT.

Article 3 : Transmission et publicité

La présente délibération sera transmise au représentant de l'État dès le lundi 23 mars 2026 et affichée à la porte de la mairie

Pour copie certifiée conforme au registre,

Arbois, le 23 mars 2026

La Maire,



Valérie DEPIERRE

La doyenne d'âge,



Christine CHATEAU

La Secrétaire de Séance,



Cathy HALLE

Transmission en préfecture le : 26/03/2026

Affichage le : 26 / 03 /2026

Certifiée exécutoire le : 26/03/2026